Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 104 (1978)

Heft: 14: SIA spécial, no 3, 1978: Les chemins de fer dans la conception

globale des transports

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

velles bases constitutionnelles. Elles seront examinées encore par les organes compétents. Il s'agit de l'harmonisation des conditions sociales et de travail dans le trafic marchandises privé et public ainsi que du contrôle plus efficace des prescriptions relatives à la durée du travail et du repos et le respect des limitations de police, comme le poids maximal des chargements, les interdictions temporaires de circuler.

Une augmentation considérable des prestations des CFF, telle que l'envisage la CGST, suppose une croissance des besoins en énergie. Ces exigences pourront-elles être satisfaites et comment?

- Production
- Transport

Dans l'hypothèse des deux variantes finales de la CGST, les CFF verront leurs besoins d'énergie s'accroître considérablement. En prévision d'une telle éventualité, ils ont acquis il y a plusieurs années déjà des participations dans trois centrales nucléaires (Bugey en France, Goesgen, Leibstadt), dont chacune leur fournira quelque 300 gigawatts-heures (1 GWh = 1 million de kWh). Les connaissances actuelles en la matière permettent d'escompter un fonctionnement satisfaisant des usines de ce genre, si bien que nous disposerons au cours des années quatre-vingts d'un supplément d'énergie de 900 GWh, alors que nous consommons aujourd'hui environ 1420 GWh pour la traction des trains. Suivant l'ascendance de la courbe du trafic, il faudra examiner tôt ou tard la question d'une nouvelle participation à des centres producteurs de force motrice.

L'appareil de distribution de l'énergie doit être dimensionné en fonction des pointes de charge. Ses éléments (sous-stations, lignes à haute tension pour le transport de l'énergie, caténaires) ont pour la plupart un âge respectable. Leur renouvellement se fait d'après des programmes à long terme et s'accompagne chaque fois d'un renforcement de la capacité de l'installation considérée. Les CFF cherchent notamment à reconstruire totalement leur réseau de conduites à haute tension d'ici à la fin du siècle. Une action menée parallèlement et coordonnée avec la modernisation des caténaires consiste à rénover les sous-stations existantes et à en créer d'autres. Tous les nouveaux équipements sont conçus de manière à suffire pour le volume de trafic que prévoit la CGST. Alors que le réseau des lignes à haute tension demande à être complété jusqu'à l'extrême limite de ses possibilités — ne serait-ce que pour offrir des possibilités d'échange de courant de traction couvrant l'ensemble du pays — les autres installations peuvent être adaptées au trafic, avec souplesse, au fur et à mesure de son accroissement.

Les problèmes de l'approvisionnement en énergie et du transport de celle-ci ne constituent donc pas des obstacles empêchant le rail de satisfaire à la demande de prestations envisagée par la CGST.

On le voit, aux options prises par la Commission Hürlimann répond dans le cadre des CFF une planification bien définie, ouverte dans la mesure où le permettent les contraintes d'un service public, aux principes d'une gestion plus dynamique de l'entreprise. Les limites en sont toutefois clairement établies, compte tenu de la mission nationale des CFF.

Nous remercions M. Desponds d'avoir exposé pour nos lecteurs les grandes lignes de l'activité future des Chemins de fer fédéraux.

RÉDACTION

Divers

Nouveau président de l'OSEC

Lors de sa dernière réunion, la Commission de surveillance de l'Office suisse d'expansion commerciale a pris acte, avec regrets, de la décision de son président, M. Gérard Bauer, de résigner ses fonctions lors de la prochaine assemblée générale. M. G. Bauer avait été élu en 1971. Les années de son mandat ont été marquées par des réformes sur le plan administratif et par diverses mesures destinées à adapter toujours mieux les activités de l'OSEC aux conditions sans cesse changeantes de l'économie mondiale.

Pour succéder à M. Bauer, qui a été désigné par acclamation président d'honneur, la Commission de surveillance a élu à la présidence de l'OSEC M. Heinz Haas, président adjoint de la direction de Swissair, avec entrée en fonction le 8 septembre 1978.

Rendons à César...

Par suite d'une erreur de transmission, le nom de l'auteur de l'article « Fissuration des dalles des ponts mixtes », paru en pages 185 et 186 du *Bulletin technique de la Suisse romande* n° 12, a été omis. Ce texte était dû à M. Jean Petignat, La Tour-de-Peilz. Nous prions l'auteur de nous pardonner cette omission bien involontaire de notre part. (Rédaction)

Carnet des concours

Succès de jeunes chercheurs suisses

Deux jeunes Suisses, les frères Clemens et Martin Trüssel, de Rheinfelden, ont remporté un premier prix doté de 5000

florins au concours Philips pour jeunes chercheurs et inventeurs. Ce concours ouvert à tous les pays d'Europe s'est déroulé récemment à Eindhoven, Pays-Bas. Le travail des frères Trüssel intitulé « Relevé photographique de profils de grottes » avait déjà obtenu la mention « excellent » au concours suisse « La science appelle les jeunes ».

Parmi 30 travaux présentés par 15 nations, 5 obtinrent un premier prix, 12 un deuxième prix et 13 une prime d'encouragement.

Clemens Trüssel (22 ans), facteur d'orgues, et Martin Trüssel (18 ans), apprenti jardinier, pratiquent la spéléologie en amateurs. Une constatation fortuite faite en photographiant une grotte les amena à mettre au point une méthode permettant le relevé de plans à trois dimensions de couloirs de grottes.

Examiné par un jury de 11 professeurs de différentes nations, ce travail fut remarqué grâce à l'élaboration soignée et scientifiquement correcte de son idée fondamentale.

EPFL

Conférences

Prochaines conférences organisées par le Laboratoire d'hydraulique, route de Genève 67:

Plungs pools — Tarbela project (en anglais), par K. Spurr, Service Hydraulics Engineer, Tams-Tarbela (Pakistan), le 26 juin 1978, à 16 h.

Reservoir sedimentation (en anglais), par M. H. G. Heinemann, US Dept. of Agriculture, Agric. Research Center, Beltsville, Maryland, le 17 juillet 1978, à 11 h.